

Les règles sanitaires à La Grand' Métairie

Consultez toutes les règles sanitaires à observer au Camping Paradis La Grand' Métairie



Quelles vont être les conditions sanitaires de votre séjour ? Afin de répondre à toutes vos questions, voici un **récapitulatif des mesures mises en place** pour assurer la protection de nos clients & nos équipes, contre le coronavirus Covid-19. Ces mesures ont été prises dans le **respect du protocole sanitaire de notre Fédération Nationale**.

Dans différents lieux de notre établissement, nous mettons à votre disposition des **distributeurs de gel hydroalcoolique et du savon**. Les gestes barrières et les règles sanitaires propres à chaque lieu seront exposés par une signalétique. **Prévoyez vos masques et un stylo pour remplir toute formalité**.

L'ensemble de notre personnel a suivi une formation pour la mise en place des gestes barrières et des protocoles de nettoyage et de désinfection. Un référent COVID a été nommé.

À votre arrivée

Comment limiter votre présence à la réception ?

- À votre arrivée, des postes d'accueils en plein air pourront être aménagés (en fonction de la météo et de l'affluence prévue). Sinon, **une personne seulement** devra se présenter à la réception pour annoncer son arrivée.
- Au comptoir de la réception, vous serez isolé(e) de votre interlocuteur par un plexiglas hygiaphone.

Votre hébergement

Quelles sont les mesures sanitaires prises avant votre arrivée ?

- Les hébergements sont désinfectés systématiquement entre 2 locations avec des **produits virucides EN 14476**:
 - La protection des matelas et les oreillers,
 - les filtres de la climatisation (dans locatifs concernés),
 - tous les points de contacts (poignées, interrupteurs...),
 - la clé de l'hébergement.
- Pour les locatifs Premium bénéficiant de services, les lits seront faits uniquement sur demande (option supplémentaire).
- Si vous louez des draps, nous vous demanderons de les ôter à la fin de votre séjour et de les regrouper dans les taies d'oreiller. Vous devrez les laisser à l'extérieur du logement. Le même chose vous sera demandé pour l'ensemble du linge de maison (serviettes, torchons, ...)
- À votre départ **le locatif doit être laissé propre** afin d'assurer la sécurité de nos équipes.

Les sanitaires communs

Quelles sont les nouvelles précautions sanitaires observées ?

Une cabine sur deux (toilettes et douches) sera tenue à votre disposition pour observer les règles de distanciation.

Tous les sanitaires (bacs, toilettes, douches...) seront nettoyés selon une fréquence renforcée à l'aide de produits virucides EN 14476.

Les espaces aquatiques

Quelles sont les règles pour ce lieu de partage d'espace ?

- **Tous les espaces aquatiques sont accessibles.** En revanche, un nombre maximum de baigneurs nous est imposé (ce nombre est calculé par rapport à la surface totale des bassins). Les horaires d'ouverture pourront être modifiés afin de vous permettre à tous d'en profiter pleinement. Les gestes barrières sont rappelés à l'entrée et à respecter dans tous les espaces aquatiques.
- **Les règles d'hygiène habituelles perdurent :** passage par le pédiluve (eau renouvelée plusieurs fois par jour), douche obligatoire avant baignade, maillot de bain plutôt qu'un short.
- Le nombre de transats sera réduit afin de respecter les écartements nécessaires, ils seront désinfectés plusieurs fois par jour. **Afin d'agrandir l'espace détente, nous avons mis en place une plage de sable avec transats.**

Les animations

Le club enfant:

- Le **nombre d'enfant étant limité**, nous travaillons actuellement sur le programme d'animation afin de conserver les activités, tout en s'adaptant aux mesures sanitaires.
- Les activités se dérouleront le plus possible **en plein air**.
- Une désinfection des locaux, des matériels et des points de contact est assurée entre chaque séance.

Les animations familiales en journée et en soirée

Comme évoqué précédemment, nous préparons actuellement un programme d'animations familiales adapté aux mesures sanitaires.

Les matériels de loisirs

- Tous les matériels loués comme les vélos ou les matériels prêtés en réception (raquettes de ping-pong, ballons de football...) sont désinfectés après chaque location.
Du papier essuie-tout et du désinfectant sont à votre disposition pour effectuer votre propre opération de désinfection supplémentaire.
- Les aires de jeux seront **désinfectées quotidiennement** (structures gonflables, toboggans, balançoires...).
- L'utilisation de ses installations sportives sera réservée à des pratiques en famille.
- La pratique du ping-pong, de la pétanque, du tennis ne sont pas soumises à des règles particulières excepté, bien sûr, le respect des gestes barrières.

La restauration

Là aussi et plus que jamais nos équipes sont formées au protocole sanitaire de la restauration.

Les règles imposées pour la restauration s'appliquent dans notre établissement :

- Port du masque obligatoire lors de vos déplacements dans la salle,
- 1 mètre entre chaque table,
- table de 10 personnes maximum,
- masque obligatoire pour tout notre personnel...

Espace bien-être

- La personne en charge de l'espace bien-être est formée au protocole sanitaire.
- Les équipements seront désinfectés entre chaque prestation.
- Pour rappel, les réservations de soins se feront uniquement à la réception.



"Plus que jamais nous devons prendre soin de notre entourage, dans la compréhension et la bienveillance. Si chacun d'entre nous respecte scrupuleusement ces règles sanitaires, les vacances n'en seront que plus belles ! En famille ou entre amis, apprenons à nous protéger afin d'aborder sereinement notre séjour et profiter enfin de cette pause tant méritée. Notre territoire est une richesse capable de répondre à toutes nos envies de grand air, de randonnée, d'activités nautiques... Profitons de cette chance et continuons à préserver cette belle & vaste destination qu'est la Vendée !"

Au plaisir de vous revoir bientôt au Camping Paradis La Grand' Métairie.

Bénédicte & Denis